

Pétitions

négociations sur le libre-échange. Les pétitionnaires demandent donc au Parlement et au gouvernement de retirer les amendements que ce dernier veut soumettre à la Chambre.

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, j'ai moi aussi des pétitions que le greffier a jugées correctes quant à la forme et au contenu. Cela me fait plaisir de présenter la première pétition signée par des habitants du Manitoba, surtout de Winnipeg, qui protestent contre le projet du gouvernement fédéral de modifier la Loi sur les brevets en ce qui concerne les médicaments sur ordonnance. Ils déclarent que cela fera augmenter le prix des médicaments pour les consommateurs canadiens et réduira considérablement la possibilité pour les Canadiens moyens d'acheter les médicaments sur ordonnance dont ils ont besoin. Ils signalent que cela nuira injustement aux Canadiens qui ont besoin pour des raisons de santé d'acheter régulièrement des médicaments sur ordonnance. Ils déclarent aussi que les propositions du gouvernement augmenteront le coût des régimes d'assurance-médicaments des gouvernements provinciaux. Ils exhortent donc le Parlement à rejeter ces propositions qui entraîneront une augmentation du prix des médicaments sur ordonnance au Canada.

ON DEMANDE DE NÉGOCIER AVEC L'ASSOCIATION NATIONALE DES NIPPO-CANADIENS

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, j'ai une pétition d'habitants de la région atlantique qui dit que l'Association nationale des Nippo-Canadiens est le seul organisme élu représentant ce groupe. Elle compte des représentants de 15 centres du Canada. La pétition fait valoir que l'Association nationale des Nippo-Canadiens a tenu des réunions publiques sur la question de l'indemnisation pour le dépouillement et le déplacement dont ont été victimes les membres de ce groupe ethnique durant la Deuxième Guerre mondiale. C'est le seul organisme qui ait utilisé un questionnaire national pour obtenir l'avis de la base avant d'avancer une position sur la question des indemnisations. Etant donné que cette association a le soutien entier non seulement des Nippo-Canadiens, mais aussi des membres de nombreux organismes ethniques et de service, les pétitionnaires demandent au Parlement de prier le gouvernement de commencer immédiatement à négocier avec l'Association nationale des Nippo-Canadiens.

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition qui a été certifiée conforme en vertu de l'article 106 du Règlement, comme en atteste la signature du greffier des pétitions. Elle vient d'électeurs de ma circonscription qui habitent la ville de Windsor et qui se prévalent de leurs droits anciens et incontestés de présenter un grief avec l'assurance que cette Chambre saura y porter remède. Ils protestent contre l'intention du gouvernement d'adopter un projet de loi qui entraînera une augmentation du prix des médicaments. Je suis sûr que vous, monsieur le Président, comprenez qu'il en résulterait une augmentation et donc des contraintes financières pour de nombreux Canadiens, en particulier ceux . . .

M. le vice-président: A l'ordre. Vu sa formation scientifique, je suis persuadé que le député pourrait être plus concis.

M. Keeper: Il veut dire plus rapide.

M. McCurdy: Monsieur le Président, je vais tâcher d'être plus concis. Cette pétition rappelle que cette mesure entraînera vraisemblablement une hausse des cotisations aux régimes fédéral, provinciaux et privés. Avec la perspicacité qui les caractérise, les habitants de Windsor ont bien vu que les concessions consenties par le gouvernement dans ce projet de loi visaient à faciliter les pourparlers sur le libre-échange avec les États-Unis. Monsieur le Président, ils exigent le retrait de cette mesure.

M. Holtmann: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. A entendre le député présenter sa pétition, il saute aux yeux qu'il s'efforce de retarder le plus possible . . .

M. Blackburn (Brant): Il n'y a pas là matière à invoquer le Règlement.

M. le vice-président: Je crois comprendre que le député avait fini de présenter sa pétition.

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de Canadiens de la Nouvelle-Écosse et de l'ouest du Canada. Ces personnes signalent au gouvernement que les amendements proposés à la Loi sur les brevets entraîneront une augmentation sensible du prix des médicaments d'ordonnance. Ils lui demandent donc de reconsidérer cette politique. Cela étant, monsieur le Président, je propose, avec l'appui du député de Vancouver Kingsway (M. Waddell):

Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour.

M. le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur veulent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le vice-président: A mon avis les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. le vice-président: Convoquez les députés.

(La motion de M. Riis, mise aux voix, est rejetée.)

• (1700)

(Vote n° 30)

POUR

Députés

Angus	Epp	Hovdebo
Baker	(Thunder Bay—	Isabelle
Benjamin	Nipigon)	Jewett
Blackburn	Finestone	Keeper
(Brant)	Foster	Killens
Blaikie	Gagliano	Langdon
Boudria	Gauthier	MacLellan
Broadbent	Gray	McCurdy
Cassidy	(Windsor-Ouest)	McDonald
Copps	Guilbault	(Broadview—
de Corneille	(Saint-Jacques)	Greenwood)
Dingwall	Heap	Murphy
	Hopkins	Nunziata